



Communiqués de presse - archives nationales 2004

Inauguration de la bourgade de Donnacona

24 nouveaux logements pour personnes âgées à Donnacona

DONNACONA, Québec, 15 octobre 2004 – Les personnes âgées de Donnacona ont maintenant plus d'options en matière de logements abordables grâce à la réalisation de La Bourgade de Donnacona, un complexe de 24 nouveaux logements pour personnes âgées en perte d'autonomie, grâce à un investissement de 2,3 M\$.

L'inauguration de cette résidence qui a eu lieu cet après-midi a été annoncée par l'honorable Jean-C. Lapierre, ministre des Transports et lieutenant politique du Québec, au nom de l'honorable Joseph Fontana, ministre du Travail et du Logement, et le député de Portneuf, monsieur Jean-Pierre Soucy, au nom du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, monsieur Jean-Marc Fournier. Étaient présents à la cérémonie le député de Portneuf, monsieur Jean-Pierre Soucy, le maire de Donnacona, monsieur André Marcoux, et le président de l'organisme, monsieur Georges Cantin.

« Le gouvernement du Canada est heureux de travailler avec le gouvernement du Québec, la municipalité et les représentants du milieu pour répondre aux besoins des aînés de la région », a déclaré le ministre Lapierre. « Nous démontrons encore une fois, qu'avec de la bonne volonté et dans la bonne entente nous réussissons à offrir à plus de personnes âgées un chez-soi de qualité offrant un milieu de vie sain et abordable. »

La Bourgade de Donnacona, qui a nécessité des investissements de plus de 2,3 M\$, a été réalisée grâce à la participation de partenaires publics, communautaires et privés. Les contributions financières pour la réalisation de ce projet, totalisant 1 638 344 \$, sont versées en vertu de l'entente concernant le logement abordable. Elles sont assumées dans une proportion de 50 % par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et 50 % par la Société d'habitation du Québec (SCHQ) et le milieu, comprenant une contribution de plus de 275 000 \$ de la ville de Donnacona. Les autres coûts sont assumés par l'organisme au moyen d'un prêt hypothécaire garanti par la SHQ.

« La réalisation des 24 logements de la Bourgade de Donnacona est un geste concret posé par la communauté dans sa volonté de permettre aux personnes âgées de bénéficier de logements adéquats tout en demeurant dans leur milieu. Qui plus est, cette résidence est un excellent exemple de partenariat fructueux entre les gouvernements, la municipalité et le milieu communautaire », a déclaré monsieur Soucy.

Parmi les résidants, 11 ménages peuvent bénéficier du programme Supplément au loyer, une aide financière destinée aux personnes à faible revenu qui, sans ce soutien supplémentaire, devraient consacrer plus de 25 % de leur revenu pour se loger.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Québec en vue de réaliser 16 000 logements sociaux, communautaires et privés destinés à des ménages à revenu faible ou modeste. Cette initiative prend notamment appui sur les fonds fédéraux rendus disponibles en vertu d'ententes concernant le logement abordable.

Nouvelles hypothécaires - Inauguration de la bourgade de Donnacona

Rappelons qu'une entente concernant le logement abordable a été conclue entre la SCHL et la SHQ. Elle prévoit une contribution totale de 323,3 M\$ afin d'augmenter la disponibilité de logements abordables au Québec, soit 161,65 M\$ de la part du gouvernement fédéral, 104 M\$ du gouvernement du Québec et 57 M\$ de la part des municipalités qui participent au programme.

Sources :

Patricia Lord
Conseillère en communication
Direction des communications
SHQ
(418) 644-2024

Marie-Chantale Lortie
Communication et Marketing
SCHL
(514) 496-4025

Information :

Stéphane Gosselin
Attaché de presse du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
(418) 691-2050
(514) 873-2622